



RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

DATE :	Le mardi 14 octobre 2025
HEURE :	18 h 30
LIEU :	Salon du personnel

PROCÈS-VERBAL

1. Ouverture de la séance

La séance du conseil d'établissement a débuté à 18h34.

2. Présence et vérification du quorum

Membres du CÉ présents :

M. Réjean Robitaille, directeur
Mme Ines Ben Mateur, technicienne en service de garde
Mme Christina Koschier, enseignante
Mme Ariane Faulkner, enseignante
Mme Laetitia Guillemin, enseignante
Mme Martine Fortier, enseignante
Mme Julie Nadeau, parent
M. David Viau, parent
M. Marc Daigneault, parent
M. Raymond Legault, parent
M. Pierre-Alexandre Gauvreau, parent

Mme Christine Moreau, OPP

Membre du CÉ absent :

Mme Julie Rémillard-Bélanger

Nous avons le quorum.

3. Nomination d'un(e) secrétaire

Mme Fortier sera la secrétaire pour cette rencontre.

4. Adoption de l'ordre du jour

M. Robitaille ajoute le point 14.9 : Code d'éthique.

Proposé par M. Viau

Appuyé par M. Daigneault

5. Suivi et adoption du procès-verbal du 3 juin 2025

M. Robitaille fait un suivi concernant le module et l'aménagement de la cour d'école. Il mentionne qu'au mois de juillet, il a dû choisir la couleur du module. La livraison devrait être faite jeudi le 16 octobre et le début des travaux se fera vendredi. Les travaux devraient être terminés à la fin de l'automne. L'an prochain, il y aura la phase 2 (exemple : installation de bancs, tables de ping-pong, etc.).

M. Robitaille mentionne qu'il y a eu le retrait des modulaires. Cela a coûté très cher à cause des déménageurs et pour le retrait du matériel non-utilisé (environ 15 000\$).

M. Robitaille mentionne que nous avons une classe multi-niveau et une classe de 6^e année combinée.

M. Robitaille mentionne que le budget sera révisé en novembre prochain.

Proposé par Mme Koschier

Appuyé par Mme Nadeau

6. Questions du public

Il n'y a pas de questions du public.

7. Élection du/de la président(e) du CÉ

M. Daigneault est élu par acclamation.

8. Élection du/de la vice-président(e) du CÉ

Mme Nadeau est élue par acclamation.

9. Nomination de deux membres de la communauté

Il n'y a pas de nomination de 2 membres de la communauté.

10. Dénonciation d'intérêts

Il n'y a pas de dénonciation d'intérêts.

11. Points OPP : Activités et collectes de fonds

Mme Christine Moreau nous parle des différentes activités et collectes de fonds pour l'année en cours. Il y a eu le déjeuner de la rentrée pour les profs. Il y aura l'ouverture de la bibliothèque cette semaine. La première levée de fonds sera la vente des chandails Jacques-Bizard. Il y aura un cadeau offert à M. Robitaille et à Mme Rousselle pour la semaine de la direction. Il y aura les dîners-pizza (1 fois par mois) qui serviront à l'embellissement de la cour ainsi qu'au carnaval d'hiver, la danse de l'Halloween du 24 octobre (500\$ sont demandés pour les décorations) et le Salon du Livre qui aura lieu le 20 novembre (ceci permettra aux enseignants d'acheter pour environ 50\$ de produits chez Scholastic). Il y aura une nouvelle levée de fonds cette année, soit les dîners sous-marins. Il y en aura 5 durant l'année. Un repas sandwich 6 pouces coûtera 10\$ et un repas sandwich 12 pouces coûtera 15\$. Les repas incluent le sous-marin, un jus et un sac de croustilles ou une compote. L'OPP a une somme amassée d'environ 15 000\$.

12. Rapport de la technicienne du service de garde

Mme Ben Mateur nous informe que les tarifs du service de garde ont légèrement augmenté cette année. Ils passent de 9,50\$ à 9,70\$. Les journées pédagogiques restent à 11\$. Le service de garde doit être autosuffisant. Il n'y a pas de déficit.

Il y a environ 345 élèves qui fréquentent le service de garde ou le service de dîner. Il y a seulement une vingtaine d'élèves qui dînent à la maison. Il y a 185 élèves qui sont seulement des dîneurs. La clientèle est assez stable, malgré qu'il y ait moins d'élèves.

En ce qui concerne les états de compte, il y a dorénavant une nouvelle procédure sur Mozaïk Parents (il y a eu un essai en juin dernier). Un courriel sera envoyé aux parents pour leur expliquer la nouvelle procédure et un autre courriel sera envoyé lorsqu'il y aura des états de compte déposés dans Mozaïk Parents. Les premier et deuxième avis pour les non-payeurs seront envoyés par courriel seulement. Comme les parents d'élèves en maternelle

ne sont pas encore familiarisés avec Mozaïk Parents, ils auront un sursis de 2 mois. Mme Ben Mateur nous informe que d'ici la fin de l'année, il y aura une autre procédure sur Clic.

Mme Ben Mateur nous informe qu'il y a déjà eu 2 journées pédagogiques. La première activité « Club FY » était excellente et ce sera à refaire. La deuxième activité « Immersion Rock Montréal » était bien, mais ne sera pas reconduite. Le 27 octobre, les élèves inscrits souligneront l'Halloween avec l'équipe du service de garde. Le 21 novembre, il y aura une sortie. L'inscription aux journées pédagogiques se fait avec les formulaires FORMS (il n'y a plus de copie-papier).

L'application Hop Hop sera peut-être réautorisée à partir du 20 octobre.

13. Rapport du représentant du comité des parents CSSMB

M. Legault sera le représentant du comité des parents CSSMB. La prochaine rencontre aura lieu le 30 octobre prochain à 19h15.

14. Points de la direction

14.1 Bilan de la rentrée

M. Robitaille explique qu'il y a 355 élèves inscrits, c'est une légère baisse comparativement à l'an dernier (367 élèves). Ceci aura un léger impact sur le budget de l'école. L'allocation de base est de 70\$ par élève, mais ce montant est bonifié avec les autres allocations particulières.

M. Robitaille mentionne que dès le début de l'année, tous les postes étaient comblés.

14.2 Cour d'école (suivi)

Comme M. Robitaille l'a mentionné au point 5, le dossier avance. Les travaux seront faits après le départ des élèves et le chantier sera sécurisé.

14.3 Budget 2025-2026

M. Robitaille réitère que le budget sera révisé à la mi-novembre avec les vrais chiffres et toutes les allocations. Avec le réinvestissement, il a été capable de récupérer 80% des sommes coupées l'an dernier. Il n'y aura aucun temps

supplémentaire accordé. Il y a des rapports à transmettre aux 2 semaines concernant les employés à temps plein. Il est dans l'obligation de ne pas avoir de déficit. Malgré toutes les coupures, il y a eu tout de même l'ajout d'une psychologue à l'école (1 jour par semaine).

14.4 Budget de fonctionnement du CÉ

Un montant de 375\$ est alloué au CÉ. Ce montant sera utilisé pour payer un souper aux membres du CÉ à la fin de l'année scolaire.

14.5 Vouvoiement et cellulaire

L'interdiction du cellulaire a été appliquée dès la 1^{ère} journée d'école, mais ce n'était pas un problème auparavant. L'interdiction ne s'applique pas au personnel, mais le personnel donne l'exemple.

Le vouvoiement sera en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2026. L'équipe-école devra modifier le Code de Vie pour ajouter le vouvoiement.

14.6 Formation CÉ-rappel

M. Robitaille nous rappelle qu'il est important de suivre la formation concernant le conseil d'établissement.

14.7 Programmation/activités parascolaires

M. Robitaille nous présente les différentes activités parascolaires offertes par Educ-Action sur l'heure du dîner. La session d'automne s'échelonne sur 6 semaines. L'activité « Cuisine » sera modifiée.

14.8 Fonds à destination spéciale

M. Robitaille mentionne qu'il y a de l'argent qui « dort » (par exemple : robotique). Ces fonds à destination spéciale serviront à 3 choses : 1) l'embellissement de la cour d'école, 2) l'OPP et 3) les activités des 6^e année.

14.9 Code d'éthique

M. Robitaille nous fait part du document concernant le Code d'éthique. Il nous l'enverra par courriel, nous demande d'en prendre connaissance et de lui répondre par courriel lorsque ce sera fait.

15. Objets de DÉCISION :

15.1 Adoption du calendrier des rencontres (RES. 2025-2026-206-01)

Les dates proposées sont : 14 octobre 2025, 25 novembre 2025, 20 janvier 2026, 17 mars 2026 (il se peut qu'elle soit déplacée ou annulée), 28 avril 2026 et le 9 juin 2026. Elles sont approuvées.

Proposé par Mme Nadeau
Appuyé par M. Gauvreau

15.2 Adoption des règles de régie interne 2025-2026 (RES. 2025-2026-206-02)

Les règles de régie interne 2025-2026 sont approuvées.

Proposé par Mme Guillemin
Appuyé par Mme Koschier

15.3 Approbation du programme sportif (RÉS. 2025-2026-206-03)

L'activité du Cross-Country a été approuvée par courriel puisqu'elle avait lieu avant la tenue de la première séance du conseil d'établissement. Les autres activités sont approuvées.

Proposé par Mme Faulkner
Appuyé par M. Viau

15.4 Approbation du parascolaire soccer (RES. 2025-2026-206-04)

L'Association de soccer de l'Île-Bizard a approché M. Robitaille et propose une activité parascolaire après l'école de soccer. Cette activité n'interfère pas avec les autres activités parascolaires d'Éduc-Action ni avec le service de garde de l'école (le gymnase peut être séparé en 2 parties). Il y aura du soccer intérieur et extérieur au terrain synthétique du Parc Eugène-Dostie. Il y aurait 20 places disponibles par plage, 2 soirs par semaine. Les élèves de 3^e et 4^e année

joueraient les lundis et les élèves de 5^e et 6^e année joueraient les mercredis. Cette activité coûterait 180\$ pour 10 semaines. Cette activité est approuvée à la condition qu'il y ait 2 adultes minimum, soit 1 adulte pour 10 enfants, pour une question de sécurité.

Proposé par M. Legault
Appuyé par Mme Faulkner

15.5 Approbation des activités intégrées (RES. 2025-2026-206-05)

M. Robitaille explique qu'encore cette année, aucun frais ne seront chargés aux parents (principe de gratuité). Les enseignants avaient environ 1 700\$ par classe pour organiser des activités, ce qui permet à M. Robitaille d'avoir un petit coussin pour d'autres activités. La subvention « Culture à l'école » permet de bénéficier d'activités à moindres coûts puisqu'une partie est assumée par le CSSMB.

Mme Guillemain nous fait remarquer qu'une coquille s'est glissée pour l'activité des 6^e année au Salon du Livre. L'activité aura lieu le 20 novembre 2025 plutôt que le 21 novembre (c'est une journée pédagogique).

Proposé par Mme Guillemain
Appuyé par M. Viau

15.6 Approbation des règles fonctionnement SDG (RES. 2025-2026-206-06)

Comme mentionné précédemment au point 12, le seul changement apporté est au niveau des tarifs. Nous passons de 9,50\$ à 9,70\$. L'école Jacques-Bizard s'ajuste avec l'école Jonathan-Wilson pour qu'il y ait une uniformité dans les écoles de l'Île-Bizard.

Proposé par Mme Nadeau
Appuyé par M. Daigneault

15.7 Approbation des activités de financement de l'OPP (RES. 2025-2026-206-07)

Toutes les activités et levées de fonds qui visent la valorisation et le bien-être à l'école et qui ont été expliquées par Mme Moreau au point 11 sont approuvées.

Proposé par M. Viau
Appuyé par Mme Faulkner

15.8 Approbation des activités de financement/finissants (RES. 2025-2026-206-08)

Mme Guillemain nous mentionne les différentes activités de financement pour les finissants. Il y aura une vente de pâtisseries en novembre, lors de la soirée de rencontres de bulletin. Il y aura un lave-auto en mai. Il y aura la vente de produits variés Perfection. Il y a une possibilité de faire un marché de Noël et service d'emballage de cadeaux le 13 décembre (détails à venir). Un des dîners-pizza organisé par l'OPP servira à financer les activités des finissants. Les sommes amassées serviront à payer la décoration pour la graduation, à payer la sortie à Ottawa avec des autobus de luxe, à offrir des petits cadeaux aux finissants, à payer un dîner spécial avant la graduation ainsi qu'un pique-nique spécial lors de leur dernière journée d'école. Toutes les activités de financement des finissants sont approuvées.

Proposé par M. Daigneault
Appuyé par Mme Koschier

16. Mot des enseignants

Mme Koschier mentionne que nous avons eu une belle rentrée avec la thématique du cirque qui se poursuivra pour certaines classes tout au long de l'année. Elle mentionne que nous avons eu un excellent déjeuner de la rentrée organisé par les membres de l'OPP et que c'était apprécié de tous. Elle mentionne aussi que les parents recevront la première communication le 15 octobre.

17. Correspondance

Il n'y a pas de correspondance.

18. Questions diverses

Il n'y a pas de questions.

19. Levée de l'assemblée

La séance du conseil d'établissement se termine à 20h10.

Proposé par M. Gaudreau

Appuyé par M. Daigneault